MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Clairavaux

Autres communes :

R500

Appellation : Croix

Monument(s)

Appellation : Croix

Protection : classement

Arrêté : classement le 20/12/1920

Étendue de la protection : Croix dite Croix grande (cad. AE 87) : classement par arrêté du 20 décembre 1920

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.